

Thionville

L'Association des frontaliers et la sénatrice sur la même ligne de défense

Dans les locaux de de l'Association des frontaliers au Luxembourg (Afal), à Thionville, Pascal Peuvrel a accueilli Véronique Guillotin, sénatrice de Meurthe-et-Moselle. Le président de l'association et la parlementaire du Pays-Haut ont abordé divers sujets d'actualité importants pour les frontaliers : changements relatifs à la fiscalité, réforme de l'offre raisonnable d'emploi, difficultés liées aux déplacements, fuite des soignants vers le Luxembourg...

Pourquoi avoir invité la sénatrice ?

Pascal Peuvrel : « Parce qu'il est important pour nous d'avoir des échanges avec des élus locaux. Il y a plusieurs années, personne ne s'intéressait aux frontaliers. Les choses ont changé. L'invitation lancée à Véronique Guillotin, via la Communauté des Français au Luxembourg, n'est pas anodine. Elle s'est en effet illustrée par son action au service des territoires frontaliers et de leurs habitants. En 2024, elle s'est notamment exprimée en faveur de la conclusion d'un accord bilatéral avec le Luxembourg aux fins de déterminer de nouvelles modalités de com-



La sénatrice Véronique Guillotin a été reçue par le président de l'Afal (Association des frontaliers au Luxembourg) et par le maire Pierre Cuny. Photo Afal

pensation des charges entraînées par l'indemnisation du chômage. Elle a argué que cette solution était préférable à celles envisagées par le gouvernement en ce qu'elle permet d'éviter toute rupture d'égalité entre les travailleurs, frontaliers ou non. »

Médecin de formation, Véronique Guillotin est particulièrement sensible aux questions de santé sur le territoire frontalier. Quels ont été vos échanges à ce sujet ?
« La sénatrice a permis

l'adoption d'un amendement visant à ce que les établissements hospitaliers situés en zone frontalière bénéficient d'un « coefficient géographique » qui favorise la prise en compte des difficultés auxquelles ils se trouvent confrontés pour l'indemnisation des actes hospitaliers pratiqués. Elle est revenue sur les bénéfices qui pourront être retirés de cet amendement adopté à la fin de l'année 2024 une fois qu'il aura été mis en œuvre. Elle nous a indiqué les pistes de solutions qu'elle identifie : par exemple

la création d'instituts de formation transfrontaliers qui délivreraient le même diplôme aux étudiants des deux côtés de la frontière, ou encore l'alignement des tarifs de la consultation chez certains médecins généralistes français sur ceux pratiqués au Luxembourg sous certaines conditions. »

L'Afal organise son prochain Salon des frontaliers, le 13 novembre, de 8h à 18h, au centre commercial La Cloche d'Or, à Luxembourg-Ville.

